

CONFERENCE SUR LES ECOSYSTEMES DES FORETS DENSES ET HUMIDES D'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER SOUS REGIONAL DE DECRYPTAGE DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

(05 – 06 MAI 2016 : DOUALA - CAMEROUN)



Communiqué Final

L'an 2016, et les 05 et 06 Mai, s'est tenu à l'Hôtel Prince de Galles à Douala, en République du Cameroun, l'«**Atelier sous régional de décryptage de l'Accord de Paris sur le climat en lien avec les Objectifs du Développement Durable**».

Organisé par la Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC), avec l'appui technique et financier du FEM/Banque Mondiale à travers le PREREDD+ dans le cadre de la Composante 1b, de la coopération allemande telle que exécutée par la GIZ projet d'appui à la COMIFAC, du Partenariat France-UICN Nature et Développement et de l'IUCN Programme forêts agissant comme agence de facilitation de la CEFDHAC.

Cet atelier a connu la participation d'une soixantaine de personnes venues d'horizons et d'appartenances professionnelles multiples et divers représentants notamment :

- Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- Les membres du Comité de Pilotage Régional de la CEFDHAC ;
- Les fora nationaux et les réseaux membres de la CEFDHAC à savoir le Réseau des Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPAR), le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable (REFADD); le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion durable des forêts denses et humides d'Afrique Centrale (REPALEAC), le Réseau des Jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale (REJEFAC), le Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) et le Réseau des Radios Communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles en Afrique centrale (ReRaC) ;
- Les CEFDHAC Rurales ;
- les plateformes REDD+ et Changements climatiques ;
- Les autres réseaux pertinents de la société civile à l'instar du Réseau des Organisation de la Société civile pour l'économie verte d'Afrique centrale (ROSCEVAC), du Réseau des Femmes Africaines pour la Gestion Communautaire des Forêts (REFACOF) ou du Réseau des Communicateurs en Environnement d'Afrique Centrale (RECEAC) ;
- Des OSC : PARTNERHISP, Management and Support Programme (Association pour la Promotion de l'Esprit d'Entreprise et le Partenariat) ;
- Les personnes ressources ;
- Les partenaires au développement (Facilitation du PFBC, la coopération allemande telle que exécutée par la GIZ, PREREDD+/COMIFAC, UICN).

Au total neuf (09) pays étaient représentés à savoir : Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Rwanda, Tchad.

L'objectif principal de l'atelier était de **décrypter le nouvel accord climat adopté en décembre 2015 à Paris lors de la COP21 et faire un lien entre son contenu et les ODD post 2015 en vue de la maîtrise du nouveau régime climatique global par les principaux acteurs de la sous-région.**

De manière spécifique, il s'agissait de :

- Décrypter les conclusions des travaux de la 21^{ème} Conférence des parties (COP21) de la Convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, analyser les relations avec les Objectifs du Développement Durable (ODD) post 2015 et les implications pour la gestion durable des forêts de la sous-région d'Afrique centrale ;
- S'édifier des engagements nationaux pris par les pays du bassin du Congo pour réduire leurs niveaux d'émission de Gaz à effet de serre (GES) ;
- Présenter les instruments financiers et économiques existants et planifiés dans le cadre de la finance climatique, leur gouvernance, leurs conditions d'accès et un positionnement pour la sous-région ;
- Présenter l'Initiative de Restauration des Paysages ;
- Elaborer une feuille de route jusqu'à l'entrée en vigueur de l'accord.



Les travaux placés sous la facilitation générale du Professeur **Dieudonné BITONDO**, Secrétaire Exécutif du SEEAC, étaient articulés autour des sessions ci-après :

- Session 0 : Ouverture et Introduction du séminaire;
- Session 1 : Décryptage nouvel accord climat;
- Session 2 : Interface ODD/Climat/gouvernance forestière;
- Session 3 : Finance climatique et transferts des technologies;
- Session 4 : Autres thématiques;
- Session 5 : Vers une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD, de l'Accord de Paris, et la consolidation des acquis de la composante 1b du PRREDD+;
- Session 0 : Évaluation du séminaire et clôture.

La session 0 d'ouverture et d'introduction a consisté en :

- (1) L'ouverture par les officiels avec :
 - Le mot de Bienvenue de **M. Louis Roger ESSOLA ETOA** Président du Comité de pilotage régional (CPR) de la CEFDHAC;
 - Le mot de **M. Maxime NZITA NGANGA DI MAVAMBU** Facilitateur Délégué du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC);
 - Le mot de **M. Timothée KAGONBE** Représentant le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun,
 - L'allocution d'ouverture de **M. Michel NDJATSANA** Représentant le Secrétaire Exécutif de la Commission des forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC);
- (2) Le Rappel des objectifs de l'atelier par le modérateur;
- (3) La présentation des participants.

La session 1 sur le décryptage du nouvel accord climat s'est déroulée autour de trois principales articulations à savoir :

L'articulation 1 sur la CEFDHAC et le nouvel accord climat qui a connu trois présentations suivies d'échanges :

1. Position adoptée par la CEFDHAC pour la COP 21 par **Patrice PASSE SANAND** ;
2. Ossature du nouvel accord Climat : par **Pascale BIRD** de Legal Resource Institute (LRI) ;
3. Niveau de prise en compte des attentes de la CEFDHAC/Afrique Centrale dans l'Accord Climat par **FOBISSIE KALAME** du Cabinet Fokabs.

L'articulation 2 sur l'Internalisation de l'accord de Paris par les pays qui a connu trois présentations suivies d'échanges :

1. Implication de l'Accord de Paris pour les pays en développement par **Pascale BIRD** de Legal Resource Institute (LRI) ;
2. Processus de Ratification et entrée en vigueur par **Pascale BIRD** du Legal Resource Institute ;
3. La mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN) dans les pays et la place, rôle potentiel de la CEFDHAC/Société par le Professeur **FOBISSIE KALAME** du Cabinet FoKabs ;

*L'articulation 3 qui a consisté en un Panel d'échange sur les leçons apprises de la COP 21, autour des membres de la CEFDHAC et de la Société Civile qui ont pris part aux travaux de la COP 21. Ce Panel a été Modéré par M **Nicaise MOULOMBI** du ROSCEVAC et était constitué de Mme **Dancilla MUKAKAMARI** du REFADD, M. le Sénateur **Joseph Roland MATTA** du REPAR, M. **Joseph ITONGWA** du REPALEAC, M. **Patrice PASSE SANAND** du Forum national CEFDHAC et M. **Raoul SIEMENI** du RECIEAC.*



Exécuté par



La session 2 sur l'interface ODD/Climat/gouvernance forestière a été organisée autour d'une présentation et des échanges sur le thème «Comprendre les perspectives de la gestion durable des forêts et de la lutte contre les changements climatiques, par rapport aux engagements des pays et aux ODD» par **Mathurin ESSAMA**, Consultant associé au Centre de recherche et d'action pour le développement durable en Afrique Centrale (CERAD).

La session 3 sur la Finance climatique et les transferts des technologies a connu deux présentations suivies d'échanges:

- Instruments financiers et canaux de financements susceptibles d'être mis à contribution par les différentes parties prenantes par **Pascale BIRD** du LRI ; et
- Le Centre et Réseau des Technologies Climatiques : Un outil pour la mise en œuvre des CPDN par **Joseph BADEVOKILA**.

Ces présentations ont suscité beaucoup d'échanges sur les modalités d'accès aux opportunités de financement par les pays de l'Afrique centrale.

Session 4 : Autres Thématiques a porté essentiellement sur les deux présentations ci-après, elles-mêmes suivies des échanges, notamment :

- L'initiative de Restauration des Paysages par **Elie HAKIZUMWAMI** chargé de Programme Forêt pour l'Afrique centrale UICN-PACO et
- Le processus modèle de suivi et mesure de carbone tel que expérimenté par des femmes agricultrices par **Iris Flore BAYANG** et **Christiane Lyliane ELOMO** du REFACOF

La session 5 : Vers une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, les ODD et la consolidation des acquis de la composante 1b du PRREDD+ a consisté d'une part à une mise en commun des suggestions des participants quant aux actions qui pouvaient être envisagées dans l'accompagnement des États dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat en lien avec les ODD et, d'autre part, au renseignement d'un questionnaire portant sur l'évaluation et les perspectives d'avenir de la composante 1b du PREREDD+.

La session 0 d'évaluation et de clôture de l'atelier a été l'occasion de l'évaluation du séminaire par les participants et la cérémonie de clôture qui a connu trois moments :

- Le mot de remerciements des participants présenté par M. **Savin SABUMUKIZA**, Président du Forum national CEFDHAC du Burundi ;
- Le témoignage de gratitude de M. **Louis Roger ESSOLA ETOA** Président du CPR de la CEFDHAC;
- Le mot de M. **Maxime NZITA NGANGA DI MAVAMBU** Facilitateur Délégué du Partenariat pour le Bassin du Congo (PFBC);
- Le mot de M. **Timothée KAGONBE**, Représentant le Ministre de l'Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable du Cameroun,
- L'allocution de clôture de M. **Michel NDJATSANA** Représentant le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

A l'issue des travaux les principales recommandations et positions suivantes ont été adoptées :

A LA CEEAC

- De contribuer, dans le cadre des réformes annoncées et qu'il convient d'accélérer, à la mise en place d'un cadre financier approprié afin de permettre aux pays de son espace économique de capturer les financements qui leurs permettront de mettre en œuvre leurs Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) tel qu'ils les auront transmises en accompagnement de leurs instruments de ratification de l'accord de Paris.



Exécuté par



AU CONSEIL DES MINISTRES DE LA COMIFAC

- Qu'à l'instar du Cameroun qui a annoncé la ratification de l'accord en juin prochain, d'inciter et d'accompagner nos Etats à acter ledit processus dans les meilleurs délais possibles, et à mettre à contribution des approches participatives pour la révision de leurs CDN, avant leur transmission avec les instruments de ratification au Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ;
- Qu'à l'instar du Burundi, du Congo, de la RCA, de la RDC et du Rwanda, nos gouvernements s'engagent à contribuer au Défi de Bonn (Bonn Challenge) pour la restauration des terres dégradées et déboisées sur une superficie de 100 millions d'hectares d'ici 2020 et 350 millions d'hectares d'ici 2030 ;
- Qu'en définissant les différentes trajectoires d'émergence à des horizons divers, que nos gouvernements élaborent et mettent en œuvre des politiques et programmes de développement à faible émission et résilients au changement du climat tout en tenant compte des connaissances traditionnelles et autochtones et en facilitant l'accès à la tenure foncière et forestière aux couches vulnérables de la population, notamment les femmes rurales et autochtones ;
- Que les gouvernements mettent en place et rendent opérationnels, les organes attendus autant par le Secrétariat de la CCNUCC que par les principaux organismes de la «finance climatique», et visant à capter les financements sur l'atténuation et l'adaptation ainsi qu'à bénéficier des transferts de technologies, et qu'ils impliquent étroitement la CEFDHAC et ses organes ainsi que les autres acteurs non étatiques pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes visant à respecter les engagements pris dans leurs CDN respectives ;
- Que les gouvernements mettent en place un panel d'experts spécialisés chargé de la facilitation de l'accès des pays d'Afrique centrale aux opportunités de financement offertes par l'Accord Climat et les Objectifs du Développement Durable, y compris ceux de la REDD+, et invitent les institutions de formation à introduire les modules relatifs à la lutte contre les changements climatiques, la gouvernance forestières et les ODD dans leurs offres académiques.

AUX PARTENAIRES

Qu'ils :

- Appuient la CEFDHAC avec ses organes et ses réseaux (REPAR, REFADD, REPALEAC, REJEFAC, ReRaC, SEEAC), ainsi que tous les acteurs de la société civile ayant pris part au présent atelier, pour l'organisation des rencontres de décryptage et de sensibilisation de leurs membres sur le contenu de l'accord de Paris, les ODD et l'initiative de restauration des paysages ;
- Adoptent des procédures allégées d'accès au financement disponibles dans le cadre de l'Accord climat et des Objectifs du Développement Durable, tenant compte des spécificités de la sous-région et des efforts déployés pour l'utilisation durable des terres, la gestion durable des forêts et de la biodiversité ;
- Apportent à la CEFDHAC avec ses organes et ses réseaux des appuis techniques et financiers nécessaires pour un accompagnement proactif des Etats dans les processus des ratification et de mise en œuvre de l'Accord climat et des Objectifs du Développement Durable, notamment pour la sensibilisation des acteurs et des communautés, la préparation des positions et la participation aux négociations ;



Exécuté par



- Apportent aux pays d'Afrique Centrale, des appuis financiers et techniques pour la promotion des initiatives d'adaptation et d'atténuation à travers divers projets, notamment de restauration des paysages forestiers, d'utilisation des sols et de gestion durable des eaux, dans le cadre de l'initiative Bonn Challenge et les Objectifs de Développement Durable, la gouvernance forestière le SEVAC, la REDD+, le Fonds Vert Climat, l'initiative Groove,...etc.
- Mettent la COMIFAC au cœur de toutes initiatives de financements qui sont destinées au Bassin du Congo dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de convergence; autant au bénéfice des pays que pour les autres acteurs non gouvernementaux, y compris la société civile ;
- Appuient et facilitent des actions de renforcement des capacités des parties prenantes de la CEFDHAC et des autres acteurs non gouvernementaux, spécifiquement pour des thématiques ayant été examinées pendant l'atelier, et pour toute autre thématique émergente, en vue de doter la CEFDHAC de véritables pools d'experts ;
- Apportent des appuis pour qu'à l'instar de la rencontre de Brazzaville 2015 où la CEFDHAC a élaboré ses positions avant la COP21, et de celle de Douala 2016 où elle a fait décrypter au bénéfice d'un grand nombre d'acteurs non gouvernementaux le contenu de l'accord adopté par cette même COP, cette CEFDHAC soit durablement en mesure de répliquer chaque année les mêmes exercices, y compris pour d'autres échéances internationales.

A la CEFDHAC :

Qu'elle

- Continue d'organiser des rencontres de réflexion sur les liens et synergies entre les différentes Conventions et Accords en rapport avec les changements climatiques, le Développement Durable, l'utilisation des terres, la gestion durable des forêts et de la biodiversité en faveur du développement économique des pays et de l'amélioration des conditions de vie des communautés locales et autochtones en Afrique centrale.
- Internalise et met en place des dynamiques d'appropriation, de sensibilisation et de diffusion au niveau national et local le contenu de l'Accord de Paris sur le climat tel que décrypté, les Contributions déterminées au niveau national (CDN) des pays, les Objectifs du Développement Durable, et d'autres Accords pertinents en rapport avec la lutte contre les changements climatiques, le développement durable, l'utilisation des terres et la gestion durable des forêts et de la biodiversité, ainsi que les informations sur les sources et mécanismes de financement disponibles.
- Se rapproche de tous les PTF et des parties prenantes ciblés pour mettre en œuvre la feuille de route adoptée pendant la rencontre.
- Présente les positions et recommandations adoptées au cours du présent atelier au conseil des ministres de la COMIFAC et aux partenaires du PFBC.

Fait à Douala le 6 mai 2016

Les participants



Exécuté par

